

Dématérialisation des marchés publics

OBJECTIFS

- Connaître les principes juridiques de la dématérialisation des marchés publics
- Savoir choisir une plateforme de dématérialisation
- Mettre en oeuvre la dématérialisation dans les procédures de passation
- Dématérialiser l'exécution des marchés

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports méthodologiques et techniques du formateur
- Présentation de plateformes
- Exercices

PUBLIC

Acheteur public voulant connaître et mettre en oeuvre la dématérialisation des marchés publics.

DATES :
18-19 JANVIER 2010

DURÉE : 2 jours

TARIF : 990 euros HT

PROGRAMME

Le cadre juridique de la dématérialisation

- Les sources juridiques de la dématérialisation
- La dématérialisation des MAPA
- La dématérialisation des procédures formalisées
- Les obligations pour l'acheteur public et leurs conséquences

Les spécificités de la dématérialisation dans le cadre des marchés publics

- L'authenticité des documents
- La confidentialité
- L'intangibilité
- L'invulnérabilité
- L'horodatage
- Le coffre fort électronique
- La signature électronique

Le choix d'une plateforme de dématérialisation

- Les caractéristiques de base des plateformes
- Les services ajoutés
- Présentation des principaux opérateurs

Comment organiser une consultation dématérialisée

- Publication
- Envoi des DCE
- Réception des plis
- Ouverture des plis
- Choix en CAO
- Notification
- Transmission au contrôle de légalité

La préparation des documents électroniques

- Les logiciels de base
- L'authentification des documents

L'archivage des documents

- Les formats de fichier
- La sécurité
- La pérennité

La dématérialisation dans l'exécution des marchés : le e-procurement

- Principes
- Les préalables
- Le fonctionnement